

FICHE ACTION Mission 3 : Développement des actions territoriales de prévention

Les professionnels de notre CPTS souhaitent mettre en place des actions et programmes de prévention et de promotion de la santé, en cohérence avec la politique nationale de santé, et ce, dans une dimension de prise en charge pluriprofessionnelle des patients.

Grâce à son ancrage territorial et à ses capacités organisationnelles, notre CPTS souhaite se positionner comme un levier essentiel pour développer des politiques de santé publique et de prévention à l'échelle locale, via des actions de prévention, mais aussi des partenariats avec des acteurs majeurs dans le champ du dépistage.

Au sein de cette mission 3, les professionnels de santé ont choisi des thématiques en lien avec les besoins du territoire, mais aussi avec des problématiques auxquelles ils sont parfois confrontés dans leurs pratiques professionnelles.

Numéro Fiche-Action	Fiche Action Numéro 2
Axe des missions des CPTS	MISSION 3 – REALISER DES ACTIONS TERRITORIALES DE PREVENTION
Intitulé de l'action	Le développement de l'enfant entre 0 et 4 ans et le repérage des signes d'alerte.
Contexte, diagnostic territorial	Le développement de l'enfant entre 0 et 4 ans est une période cruciale marquée par des avancées significatives dans les domaines physique, cognitif, émotionnel et social. Ces premières années de vie posent les fondements de la personnalité et de nombreuses compétences futures. Il est essentiel pour les parents, les éducateurs, les professionnels de la petite enfance, ainsi que les professionnels de la santé d'être attentifs au développement de l'enfant et de repérer les signes d'alerte potentiels. Sur le territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze, on dénombre 2 107 enfants de moins de 3 ans, et 2 310 enfants de 3 à 5 ans. <u>D'après le rapport de l'ORS Nouvelle-Aquitaine de Juin 2023 :</u> Sur la période 2017-2019, en Corrèze, c'est 80,3 % des enfants qui avaient un très bon développement psychomoteur. Ces chiffres reflètent l'engagement continu des parents et professionnels envers le bien-être et le développement optimal des enfants sur le territoire. Le terme "développement psychomoteur" englobe une palette de compétences allant de la motricité globale à la coordination fine, en passant par le développement cognitif et social. Bien que ces résultats positifs soient prometteurs, 20 % de ces enfants avait un développement moins satisfaisant. On peut donc observer la nécessité de maintenir et de renforcer ces initiatives au fil du temps. La surveillance continue, l'apprentissage parental et la disponibilité des services de soutien (structures, professionnels de santé ...) restent des éléments clés pour garantir que chaque enfant, quel que soit son contexte, puisse acquérir un développement psychomoteur optimal. De plus, on observe une réalité discrète mais significative : 3,8 % des enfants présentent un trouble sensoriel. Ces chiffres révèlent une diversité de défis auxquels font face certains enfants, mettant en évidence la nécessité d'une compréhension approfondie et d'une réponse adaptée au sein du territoire. Enfin, seulement 5,5 % des enfants sur le territoire Corrèzien a été orienté vers une surveillance médicale et/ou une consultation spécialisée. Ces chiffres soulèvent des questions importantes sur l'accès aux soins de santé pédiatriques et la détection précoce des besoins particuliers des enfants. Ce faible pourcentage suggère que la majorité des enfants peuvent être susceptibles de ne pas bénéficier d'une évaluation approfondie, car ils sont souvent mal orientés.

Lien avec la Stratégie Nationale de santé (2023-2033)	Des objectifs à plus ou moins long terme : • Améliorer l'accompagnement des femmes enceintes et des jeunes mères (« <i>La maternité et la petite enfance constituent une période essentielle, en raison de ses conséquences sur le développement de l'enfant...</i> ») • Développer une politique de santé propre à l'enfant (objectif opérationnel à 2 ans) • Concevoir la prévention tout au long de la vie (objectif à 5 ans)
Lien avec le Schéma Régional de Santé (2018-2023)	• Agir le plus tôt possible sur les déterminants de santé ○ Garantir aux enfants une équité d'accès à la santé globale, plus particulièrement pendant la petite enfance
Partenaires à solliciter	Protection Maternelle et Infantile, Association « Orthophonie Prévention 19 », TSAF (Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale) en lien avec la COREADD, CREA Nouvelle-Aquitaine, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Centre Ressources Austime (CRA)
Objectif général	Permettre une prise en charge précoce et raisonnée pour les enfants de 0 à 4 ans.
Objectifs opérationnels	Informier et sensibiliser les professionnels de santé du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze ainsi que les professionnels de la petite enfance, au repérage et à l'orientation des enfants de 0 à 4 ans en difficulté dans leur développement.
Description de l'action	<u>ACTION 1 : Identifier</u> les partenaires du territoire ayant réalisé des actions de prévention sur le développement de l'enfant <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Réaliser un état des lieux de l'existant ○ Quels acteurs travaillent sur le repérage des signes d'alerte et l'orientation des enfants ? ○ Quels partenariats mettre en place ? <u>ACTION 2 : Réaliser</u> un diagnostic des besoins des professionnels du territoire <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Réaliser une enquête auprès des acteurs de la petite enfance pour connaître leurs besoins et identifier les problématiques rencontrées au quotidien dans leur profession ✓ Réaliser une enquête auprès des professionnels de santé du territoire afin de connaître leurs besoins (s'il y en a) <u>ACTION 3 : Analyser</u> les résultats des enquêtes <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Mener des échanges avec les différents professionnels spécialisés (kinésithérapeute, sage-femme, psychomotricien, dentiste, pédiatre,

	ergothérapeute, psychologue, médecin...) et partenaires du territoire afin de répondre aux problématiques récoltées dans l'enquête ✓ Mener au moins un groupe de réflexion autour des réponses des enquêtes avec les professionnels spécialisés ACTION 4 : Répondre aux besoins des professionnels du territoire de la CPTS <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Développer / mettre en avant des outils de repérage de signes d'alerte à destination des professionnels de santé et professionnels de la petite enfance sur le territoire ✓ Solliciter les professionnels du territoire afin d'organiser des réunions d'informations ✓ Convier des partenaires pouvant animer / participer à ces temps d'informations ACTION 5 : Développer une campagne de communication auprès de la population ✓ Réaliser divers supports de communication ○ Site internet ○ Affiche à exposer dans des cabinets médicaux ○ Flyers à distribuer
Personne(s) référente(s) de l'action	ALLOCHON Lou, Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze : coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr BRUGEAT Murielle, Sage-femme : murielle.brugate@gmail.com DEWARUMEZ Marie, orthophoniste : mariedewarumezorthophoniste@gmail.com

Membres du groupe de travail

NOM	Prénom	Profession	Email	Commune de l'exercice
ALLOCHON	Lou	Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze	coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr	Territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
ASFAUX GLEMET	Julie	Orthophoniste	asfauxju@gmail.com	Brive-la-Gaillarde
DEWARUMEZ	Marie	Orthophoniste	mariedewarumez@orange.fr	Brive-la-Gaillarde
LE HECH	Florence	Orthophoniste	le-hech.florence@orange.fr	Brive-la-Gaillarde

Lien avec les autres actions de la CPTS	Lien avec la fiche action 3 de la mission 3 : La prévention et le repérage de l'addiction aux écrans
--	--

Public bénéficiaire	Professionnels de santé, professionnels de la petite enfance, enfants de 0 à 4 ans
Territoire couvert	L'action vise l'ensemble du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze.
Moyens	<i>Logistiques / Numériques</i>
	Salle de réunion Fournitures de bureau Logiciel de conception de communication Matériel informatique et bureautique Connexion internet
	<i>Humains</i>
	Temps important de coordination entre l'ensemble des professionnels de santé et professionnels de la petite enfance Experts pour animer les formations Implication des partenaires Prévoir des réunions et / ou de groupe de travail
	<i>Financiers</i>
Calendrier prévisionnel	Durée de l'action : pluriannuelle
Leviers et freins	Afin de répondre aux divers besoins, il est impératif d'avoir un nombre de retours de questionnaires suffisant.

Indicateurs d'évaluation (simples & mesurables)	Valeur cible	Outils d'évaluation
Les indicateurs seront à déterminer en partenariat avec la CPAM lors de la signature du contrat ACI.		